

Infolettre aux familles

Le 13 juin 2024

Le beau temps et les longues journées d'été sont à nos portes



Les prochaines semaines permettront aux résidents de profiter des espaces extérieurs et de respirer le grand air. La sortie à l'extérieur est bénéfique, car elle contribue à réduire le stress et à augmenter le sentiment de bien-être. En outre, être à l'extérieur et exposé à la lumière naturelle améliorent non seulement l'humeur, mais la qualité du sommeil. La luminothérapie peut également augmenter l'énergie, réduire l'agitation et stimuler la production de vitamine D.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, le moment est venu de procéder à la rotation saisonnière des vêtements. Il serait souhaitable de prévoir des vêtements d'extérieur et des accessoires adaptés à la température estivale. Lors de vos visites dans le milieu de vie, n'hésitez pas à accompagner votre proche à l'extérieur et à passer avec lui un moment de qualité.

Projet rayonnement de nos milieux de vie – Découvrez nos bons coups !

Nos équipes en CHSLD-MDAA sont créatives et innovantes. Elles mettent sur pied différents projets et actualisent des idées géniales pour améliorer la qualité de vie de nos résidents. Que ce soit une idée simple et efficace ou encore un projet de plus grande envergure, les bons coups qui se réalisent dans les différents milieux de vie gagnent à être connus et partagés. Forts de leurs succès, ils sont parfois implantés dans les autres milieux de vie de la région.

Une nouvelle série de bons coups sera ajoutée dans les prochains jours. Ceux-ci sont déterminés en collaboration avec les comités milieux de vie. Nous vous invitons à découvrir ces belles réalisations en consultant la [section des bons coups](#) qui met en valeur chacun de nos milieux de vie. Abonnez-vous aux pages [Facebook](#) et [Instagram](#) du CISSS de Chaudières-Appalaches pour suivre en temps réel le dévoilement de certains bons coups.

15 juin - Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

Dans nos différents milieux de vie, les équipes réaliseront au courant du mois de juin des activités de sensibilisation à la lutte contre la maltraitance visant à protéger les personnes vulnérables et à promouvoir la bienveillance.

Nous profitons de l'occasion pour vous partager quelques astuces pour que vous puissiez vous aussi reconnaître et agir contre la maltraitance.



Garder l'œil ouvert : être sensible aux signes et aux indices à observer et être à l'écoute.

Quelques indices à observer. La personne aînée :

- Présente des blessures • Présente de l'anxiété • S'isole;
- Se plaint de malaise • N'a pas suffisamment d'argent pour ses besoins essentiels;
- A des changements dans ses comportements ou ses habitudes.

Aborder le sujet : en parler ouvertement avec la personne sans la brusquer, attendre le bon moment (sécurité et respect), valider et vérifier vos inquiétudes auprès de la personne ou d'un intervenant.

Exemples de questions à poser : • Comment ça va? • Je m'inquiète pour vous? • Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous rend mal à l'aise?

Demeurer ouvert : être à l'écoute sans jugement, maintenir le contact et respecter le rythme de la personne. Croire la personne si elle se confie à vous et l'accompagner vers les services si elle le souhaite.

Exemples d'actions à poser :

- Demander à la personne si elle accepte d'en parler à une personne de confiance telle que son préposé accompagnateur, le gestionnaire, l'infirmière, son médecin, etc.
- Proposer d'accompagner la personne vers les services locaux (comité des résidents, organisme de défense des droits des aînés, etc.);
- Laisser un numéro de référence (Info-Social 811 ou la Ligne Aide Abus Aînés);
- Lui mentionner que vous êtes disponible à n'importe quel moment.

Identification des besoins de soutien des personnes proches aidantes



Dans le cadre du projet de bonification de l'offre de services de soutien aux personnes proches aidantes qui se déploie depuis deux ans, plusieurs initiatives et projets pilotes prennent forme dans notre région.

Nous pouvons d'ailleurs souligner le succès marqué du projet pilote offert pour les milieux de vie de l'Axe-Sud : *Rencontre de préparation à l'admission en centre d'hébergement et soins de longue durée (CHSLD) ou Maison des aînés et maisons alternatives (MDAA) pour les futurs résidents et leurs proches*. Les objectifs de cette rencontre sont, entre autres, de mieux comprendre la réalité en hébergement et se préparer avant l'admission, se familiariser avec les différents concepts « milieux de vie » et obtenir des réponses à des questions. Une activité de soutien rassurante qui permet d'obtenir plusieurs informations avant l'admission d'un proche dans un milieu d'hébergement et à apprivoiser cette étape.

Avec ce souhait de mieux vous soutenir, nous allons mener dans les prochaines semaines un sondage à remplir en ligne. Il a pour objectif de permettre à l'équipe milieu de vie et à nos partenaires de la communauté de connaître votre niveau d'intérêt à aborder différents thèmes d'activités.

À partir des données recueillies, nous serons en mesure de vous offrir des activités intéressantes et stimulantes qui seront susceptibles de répondre adéquatement à vos besoins. Vous recevrez un courriel et un lien pour remplir le sondage au courant du mois de juin. Demeurez à l'affut!

Démarche de sondages de satisfaction dans nos milieux de vie

Tout au long de l'année, les nouveaux résidents admis qui sont en mesure de répondre et leurs proches sont invités à remplir un sondage d'appréciation pour mesurer leur satisfaction de la qualité de l'accueil et de l'intégration. Aussi, tous les proches qui ont accompagné un résident en fin de vie sont sollicités pour remplir un sondage pour mesurer la qualité de l'accompagnement reçu. Finalement, en mars dernier, l'ensemble des résidents qui sont hébergés depuis plus de trois mois et leurs proches ont rempli un sondage sur la qualité de l'activité repas et de l'offre alimentaire.



Nous vous remercions sincèrement pour le temps que vous avez pris pour remplir le ou les sondages. Vos réponses, propositions et commentaires vont nous permettre d'améliorer nos processus, notre offre de services aux résidents et leur qualité de vie. Présentement, les présidents de comité de résidents, les gestionnaires responsables et les chefs des services alimentaires de chaque milieu de vie analysent ensemble les résultats. L'objectif est de faire ressortir les bons coups, mais aussi les principaux éléments à travailler, en vue d'en faire une priorisation et d'identifier des pistes d'amélioration. Les résultats et les plans d'action qui découlent de cet exercice vous seront communiqués au courant de l'été.

Des outils pour accompagner un être cher en perte d'autonomie et atteint de problèmes cognitifs



Monsieur Philippe Voyer est un expert dans les soins aux aînées. Conscient des défis reliés à l'accompagnement d'une personne en perte d'autonomie et atteint de problèmes cognitifs, il a développé un espace virtuel spécialement dédié aux proches.

Cet outil, conçu et rendu disponible via un espace virtuel a pour but d'outiller les proches au niveau de **l'approche** et de la **communication**. Dans celui-ci, vous trouverez des documents de référence qui éclairent sur divers aspects de cette période de vie.

De plus, vous aurez accès à des conférences ainsi qu'à une série de vidéos éducatives pour approfondir certains sujets ou en faciliter la compréhension.

Pour accéder à l'information, vous n'avez qu'à cliquer sur ce lien : [Espace pour les proches | Philippe Voyer](#). Le code d'accès est: **entraide**.

Le préposé accompagnateur, un acteur au cœur de votre milieu de vie

Il est reconnu que la personnalisation des interventions qui commence dès l'admission du résident est déterminante dans le processus d'adaptation de celui-ci à son nouveau milieu de vie.



Par le programme de préposé accompagnateur, nous souhaitons accueillir avec respect et attention le résident et ses proches en leur désignant une personne de référence qui les accompagne tout au long de leur séjour. Celle-ci veille à ce que les soins personnalisés et spécifiques qui sont offerts à un résident répondent à ses besoins et préférences.

Le rôle du préposé accompagnateur :

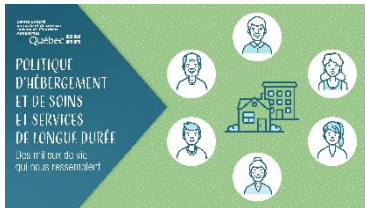
- Offrir du soutien, guider et accompagner le résident et ses proches.
- Personnaliser l'intégration du résident et de ses proches dans le nouveau milieu de vie.
- Créer un lien privilégié et significatif avec le résident et ses proches afin de faciliter l'expression de leurs besoins et inquiétudes.
- Favoriser une meilleure orientation du résident dans le nouveau milieu de vie et lui présenter les activités offertes.

Par ses fréquents contacts avec le résident, le préposé aux bénéficiaires est l'intervenant privilégié pour devenir cet accompagnateur. Vous pouvez vous adresser à lui pour connaître les éléments du quotidien de votre proche (ex. : sommeil, besoin de vêtements, etc.). L'infirmière demeure toutefois la personne indiquée pour vous donner des renseignements sur l'état de santé de votre proche.

Des capsules vidéo sur l'approche milieu de vie

Dans les derniers mois, l'équipe milieu de vie a produit quatre vidéos visant à informer les proches sur l'approche milieu de vie qui est au cœur de nos interventions dans nos milieux d'hébergement. Ces vidéos personnalisées, aux couleurs de notre région, vous permettront d'en apprendre un peu plus sur les principes et caractéristiques d'un milieu de vie de qualité, l'importance de l'histoire de vie du résident, les possibilités d'implication dans le milieu de vie, les loisirs et les activités sociales. Pour en faire l'écoute, cliquez sur le lien suivant : [Milieu de vie - YouTube](#)

Politique hébergement et de soins longue durée – Des milieux de vie qui nous ressemblent



La Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée (PHSSLD) énonce des orientations générales et inclusives, qui s'appliqueront à tous les types d'hébergement de longue durée comme les CHSLD et MDAA.

Elle met de l'avant une approche novatrice qui sera davantage adaptée aux besoins des personnes hébergées ainsi qu'à la réalité des personnes proches aidantes, tout en soutenant l'intégration des milieux de vie dans la communauté. Elle soutient également les établissements dans la bonification des modes de gestion et des pratiques cliniques. Pour en apprendre un peu plus sur le contenu de cette politique, nous vous invitons à remplir la grille des mots croisés qui se retrouve à la dernière page de l'infolettre.

Vos droits : le droit de participer aux décisions

Comment est-il possible d'impliquer les résidents et leurs proches dans la prise de décisions les concernant telle que décrite dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)?

Le CISSS de Chaudière-Appalaches encourage toujours l'utilisateur, le résident et ses proches à exprimer leurs points de vue et leurs attentes, et ce, par différents moyens et en diverses occasions.

L'article 10 de la LSSSS apporte les précisions suivantes relativement au droit pour le résident de participer aux décisions : « Tout usager a le droit de participer à toute décision affectant son état de santé ou de bien-être. Il a notamment le droit de participer à l'élaboration de son plan d'intervention ou de son plan de services individualisé. (...) Il en est de même pour toute modification apportée à ces plans ». L'équipe doit aussi faire respecter ce droit pour le proche ou le répondant du résident.

Les membres des comités de résidents sont présents pour répondre à vos questionnements et vous accompagner, au besoin. N'hésitez pas à nous contacter en téléphonant au comité des usagers (CU) du territoire correspondant au CHSLD où vit votre proche.

- CU de Beauce : 418-774-3304, poste 32575
- CU des Etchemins : 418-625-3101, poste 42492
- CU de la région de Thetford : 418-338-7427
- CU d'Alphonse-Desjardins : 418-380-8994, poste 81439
- CU de Montmagny-L'Islet : 418-248-0639, poste 25728

Toutes les éditions de l'infolettre aux familles sont disponibles sur la page Web du CISSS de Chaudière-Appalaches, à [Infolettres - CISSS de Chaudière-Appalaches \(ciassa.com\)](http://infolettres-ciassa.com)

POLITIQUE D'HÉBERGEMENT

Des milieux de vie qui nous ressemblent



Vertical

1. La capacité et le droit du résident à prendre des décisions et à contrôler sa propre vie en fonction de ses propres choix et préférences. (NOITANIMRETEDOTUA)
2. L'ensemble des connaissances, des émotions et des apprentissages accumulés par l'usager au cours de sa vie. (ECNEIREPXE)
4. Pour favoriser l'intégration et l'implication de la personne dans son milieu de vie. (NOISULCNI)
5. L'ensemble des coutumes, des croyances, de la langue, des arts, des traditions et des modes de vie partagés par un groupe de personnes. (ERUTLUC)
7. Une approche de soins basée sur le respect, la compassion, l'empathie et la protection des droits des personnes prises en charge. (ECNATIARTNEIB)
8. La capacité à s'ajuster et à modifier ses comportements ou son environnement pour répondre aux besoins changeants des résidents et offrir des services flexibles. (NOITATPADA)
10. Les principes fondamentaux qui guident les choix et les actions de la personne hébergée, reflétant ce qu'elle estime être important et juste. (SRUELAV)
11. Maintien sans interruption dans le temps des éléments significatifs de la vie du résident, en assurant une transition harmonieuse entre différentes phases de sa vie. (ETIUNITNOC)
12. Les choix individuels basés sur les goûts personnels, les inclinations et les souhaits de la personne hébergée. (SECNEREFERP)
13. L'ensemble des expériences passées et des événements vécus par l'usager, formant le récit de sa vie. (ERIOTSIH)
14. La collaboration active et équilibrée entre l'usager, les proches et les professionnels de la santé pour atteindre les objectifs communs de soins et de services. (TAIRANETRAP)

Horizontal

3. Le respect et la reconnaissance de la valeur intrinsèque de chaque usager, en reconnaissant ses droits et son humanité. (ETINGID)
6. Les exigences essentielles pour maintenir la santé physique, mentale et émotionnelle de la personne hébergée. (SNIOSEB)
9. Favoriser une atmosphère chaleureuse et attentionnée dans le milieu de vie. (ECNALLIEVNEIB)
15. Essentielle pour comprendre les besoins émotionnels et sociaux des résidents. (EIHTAPME)
16. Le maintien et le renforcement des relations interpersonnelles importantes pour l'usager, notamment avec sa famille, ses amis ou sa communauté. (SNOITALER)
17. L'adaptation des soins et des services pour répondre spécifiquement aux besoins individuels de chaque personne, en tenant compte de ses préférences, de sa culture et de son histoire. (NOITASILANNOSREP)
18. Encourager la capacité des résidents à prendre des décisions et à agir par eux-mêmes dans la mesure du possible. (EIMONOTUA)